



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service du médecin cantonal SMC
Kantonsarztamt KAA

Rte de Villars 101, 1752 Villars-sur-Glâne

T +41 26 305 79 80
www.fr.ch/smc

Maladies invasives à méningocoques / Informations aux professionnels

Source : directive OFSP de mai 2022

Définition et délimitation de la notion de contact étroit avec un cas de maladie invasive à méningocoques :

Période de contagiosité = 7 jours avant les premiers signes cliniques et jusqu'à 24 heures après l'initiation du traitement

Contact étroit :

- Personnes faisant ménage commun (par ex. famille, communauté d'habitation) ou vivant dans une situation comparable (par ex. pensionnat, foyer, caserne, prison, camp de vacances)
- Contact direct avec des sécrétions nasopharyngées, comme des baisers intenses, des mesures de réanimation sans protection appropriée (bouche-à-bouche, contrôle/dégagement des voies respiratoires, intubation), contact avec des vomissements
- Partenaires directs de sport avec un contact étroit en face à face (par ex. sports de combat)
- Personnel d'encadrement et d'enfants du même groupe d'une crèche, d'une structure d'accueil préscolaire ou d'un jardin d'enfants en raison de la difficulté de différencier les contacts étroits

PAS de contact étroit :

- Proximité sans les critères susmentionnés
- Contact post-mortem, y compris lors d'embaumements
- Fréquentation d'une même classe d'une école primaire ou secondaire sans remplir les critères susmentionnés d'un contact étroit

Pour le personnel de l'hôpital qui a participé au traitement du patient malade, le traitement prophylactique se conforme aux directives du médecin du personnel et de l'Unité de prévention et contrôle de l'infection.

Chimioprophylaxie

La prophylaxie doit être administrée le plus tôt possible, idéalement dans les 24 heures qui suivent le diagnostic du cas index. Elle doit être proposée aux personnes qui ont été en contact étroit avec le cas index entre les 7 jours précédant l'apparition de la maladie et les 24 heures suivant le début du traitement. Elle est indiquée jusqu'au 10^e jour après le dernier contact avec la personne malade. **La vaccination préalable contre le méningocoque ne dispense pas de la prophylaxie par antibiotique.**

Tableau 1 : Antibiotiques et posologie pour le traitement prophylactique

Premier choix			
Âge < 1 mois	Ciprofloxacine ¹	20 mg/kg, p.o.	Dose unique
Âge ≥ 1 mois (enfants et adultes) ²	Ciprofloxacine	20 mg/kg p.o. max. 500 mg	Dose unique
Alternatives ²			
Âge < 1 mois	Rifampicine	5 mg/kg p.o./dose	Toutes les 12 heures pendant 2 jours (total 4 doses)
Âge ≥ 1 mois (enfants et adultes) ²	Rifampicine	10 mg/kg p.o./dose (max 600 mg/dose)	Toutes les 12 heures pendant 2 jours (total 4 doses)
Âge ≤ 12 ans	Ceftriaxone	125 mg	1 dose i.m.
Femmes enceintes³ (et alternative pour personnes > 12 ans)	Ceftriaxone	250 mg	1 dose i.m.

La Ciprofloxacine suspension se conserve à température ambiante.

Elle ne doit pas être mise au frigo !

La suspension prête à l'emploi se conserve 14 jours.

Agiter vigoureusement la préparation pendant 15 secondes, avant chaque utilisation.

¹ Deux concentrations différentes de Ciprofloxacine suspension sont disponibles : 5g/100 ml et 10g/100 ml

² Excepté femmes enceintes

³ PEP possible avec tous les médicaments indiqués pendant la période d'allaitement

Vaccination post-exposition :

- Fenêtre d'administration : le plus rapidement possible (idéalement simultanément à la PPE, sans attendre le sérotypage)
- Restrictions :
 - Âge < 2 mois
 - Dernière vaccination MCV-ACWY (Menveo) < 12 mois
 - En cas de sérotypage du patient index, recommandé uniquement pour les sérogroupes A, C, W ou Y
- Schéma de vaccination :
 - De 2 à 6 mois : 3 doses à deux mois d'intervalle ; 4^e dose entre 12 et 16 mois, au moins six mois après la 3^e dose
 - De 7 à 23 mois : 2 doses à quatre semaines d'intervalle
 - ≥ 24 mois : 1 dose

Veillez établir la liste des contacts traités (entourage, famille et personnel) ainsi que leur traitement (PPE et vaccination), leurs coordonnées et leur date de naissance et la transmettre à notre service dans les plus brefs délais. Mail : maltrans@secu.fr.ch